

<http://lipietz.net/Examen-d-une-communication-de-la-Commission-de-Bruxelles>

Lutte contre le proxénétisme

Examen d'une communication de la Commission de Bruxelles

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles -



Publication date: vendredi 19 mai 2000

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le Parlement examine une Communication de la Commission de Bruxelles sur la [répression du trafic international de femmes](#).

Cette communication a été vivement attaquée par les associations abolitionnistes françaises.

Tout en partageant l'idéal abolitionniste, je me suis désolidarisé de cette campagne qui me semblait injuste, dans une [lettre ouverte](#).

Le Parlement a répondu à cette communication en adoptant, le 19 mai 2000, un rapport Sörensen (du nom de la rapporteuse, l'élue verte anversoire [Patsy Sörensen](#), responsable du centre d'aide aux prostituées Peyoke).

Ce rapport est très satisfaisant - en particulier son [exposé des motifs](#) -, reprend et développe l'inspiration abolitionniste de la communication, quoiqu'il soit parsemé de traces relevant de la polémique anti-prohibitionniste sur la licéité de la " prostitution libre ".

J'ai voté l'amendement préparé par Geneviève Fraisse (GUE) visant à supprimer, dans ce contexte, les allusions à la prostitution " forcée ", car la mention d'un trafic de prostitution " forcée " implique qu'il existe un trafic de " prostitution libre ", renvoyant la charge de la preuve d'être forcée sur la prostituée !

Ce débat a échappé à la plupart des députés, qui pensent que cet adjectif signifie simplement qu'une femme qui se prostitue y est toujours "[bien forcée](#)"...

Ces amendements ont donc été repoussés, ce qui n'a empêché personne de voter le [rapport](#) (la [version anglaise](#) est recommandée).